

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cressanges se sont réunis au nombre de onze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. BREUIL Sylvain, CHARBONNIER Julien, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, LOUBAT Karine, PLAZENET Gisèle, PO-TEAUX Maryse, ROCHELOIS Chantal et SERGERE Maryline.

Étaient représentés : Mme BEAUVALLOT Céline et Mme GAYET Coline, M. JAMBRINA PENALBA Jean-Baptiste et M. RIBIER Michel.

Secrétaire de séance : M. CLUZEL Damien.

Date de la convocation : 8 avril 2022.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour de la séance, le conseil devant statuer sur le dossier adressage. Cette demande est validée à l'unanimité.

19-2022 VOTE DES TAUX

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux de l'année dernière soit :

- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties 30.04 % (7.17+22.87)
- pour la taxe foncière sur les propriété non bâties, maintien du même taux 23,79 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ces taux :

- Taxe foncière (bâti) 30.04%
- Taxe foncière (non bâti) 23.79 %

20-2022 AFFECTATION DES RESULTATS

1/ Assainissement

Déficit de fonctionnement	891.37
Excédent reporté	4 687.00
Excédent de fonctionnement cumulé de	3 795.63
Excédent d'investissement	32 265.22
Déficit des restes à réaliser	0.00
Excédent de financement de	32 265.22

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : excédent	3 795.63
Affectation complémentaire en réserve	0.00
Résultat reporté en fonctionnement	3 795.63

Résultat d'investissement reporté excédent	32 265.22
--	-----------

2/ Commune

Excédent de fonctionnement	157 436.89
----------------------------	------------

Excédent reporté	189 940.94
------------------	------------

Excédent de fonctionnement cumulé	347 377.83
-----------------------------------	------------

Déficit d'investissement	117 157.50
--------------------------	------------

Déficit des restes à réaliser	68 640.00
-------------------------------	-----------

Soit un besoin de financement de	185 797.50
----------------------------------	------------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 de la commune comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 excédent	347 377.83
--	------------

Affectation complémentaire en réserve	186 000.00
---------------------------------------	------------

Résultat reporté en fonctionnement	161 377.83
------------------------------------	------------

Résultat d'investissement reporté déficit	117 157.50
---	------------

21-2022 BUDGET ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Les éléments simplifiés ont été transmis pour les budgets commune et assainissement à tous les conseillers. Pour le budget « commune », des éléments détaillés ont été également distribués.

1/ Budget assainissement

Il s'équilibre à 61 361.39 € en section de fonctionnement et à 69 188.58 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le budget assainissement.

2/ Budget commune

Il s'équilibre à 852 675.83 € en section de fonctionnement et à 978 113.35 € en section d'investissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le budget commune.

22-2022 TABLEAU DES EMPLOIS

Madame le Maire propose, suite à l'avis positif du comité technique du centre de gestion, de supprimer le poste d'adjoint technique à 23 heures et de créer un poste d'adjoint technique à 28 heures.

Elle informe le conseil qu'un adjoint technique est en congé paternité et qu'il sera remplacé par un contrat contractuel.

Concernant l'évolution de grade des agents un point sera fait sur les situations concernées. Pour pouvoir déposer un dossier à la commission paritaire auprès du CDG03 en mai, le LDG devra être terminé.

Elle propose le tableau des emplois suivants :

Temps de travail hebdomadaire	Cadre d'emploi
33.5	adjoint administratif principal 2ème classe
28	adjoint administratif territorial
35	adjoint technique territorial principal 2ème classe
28	adjoint technique territorial
35	agent de maîtrise
35	adjoint technique territorial
15.5	adjoint technique territorial
35	adjoint territorial d'animation
35	adjoint territorial d'animation
20	adjoint technique territorial

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ces décisions.

23-2022 ADRESSAGE

M. Damien CLUZEL rappelle que la fibre va être déployée sur la commune et qu'il est nécessaire d'avoir un plan d'adressage communal.

Cet adressage peut également permettre de faciliter l'intervention rapide des services de secours, de faciliter les livraisons et la distribution du courrier. Il est actuellement en cours d'élaboration avec l'appui de la Poste et comporte plusieurs étapes :

- 1ère étape : proposition est faite au conseil des noms attribués aux voies sur lesquelles se trouvent des habitations
- 2ème étape : numérotage
- 3ème étape : pose des numéros et des panneaux avec les noms de voies.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter les noms des voies retenues selon l'annexe jointe
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Une information sera faite aux habitants.

24-2022 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. Jean-Philippe GARNIER informe les membres du conseil qu'il ne pourra être présent au bureau de vote pour les élections présidentielles le 24 Avril 2022. Le tableau des élections est modifié.

Le règlement du lotissement sera modifié concernant les constructions suite à l'accord de la majorité des propriétaires.

Le permis de construire concernant la station-service a été validé.

Mme le Maire fait part à l'assemblée de la tenue d'une réunion de travail avec ALIAE sur l'aménagement paysager de l'aire de repos. Une nouvelle séance est à venir pour finaliser les projets.

Madame SERGERE Marilyn sera référente élue ambroisie, il restera à désigner un référent en agent technique.

Séance levée à 21h30